COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Bassée-Montois

INONDATION

# Inondation



(https://www.cc-basseemontois.fr/sites/cc-basseemontois.fr/files/styles/img___1280x768___image_scale___crop_main/public/media/images/children-gf02e8a8f3_640.jpg?h=eb6bcd02&itok=jIaM_PDP)

Afin de se protéger au mieux contre les inondations sur le territoire, il est nécessaire de se sensibiliser aux gestes à adopter.

## Avant la crue

Lors d'une inondation, vous pouvez rencontrer des **pannes d'électricité, de chauffage ou encore d'eau potable** vous empêchant de rester dans votre logement, et ce, parfois pour **plusieurs jours voire plusieurs semaines**.

Pour se préparer au mieux à une inondation, il est important de :

- S'informer sur l'inondabilité de votre quartier via la mairie de votre commune ou le site internet d'Episeine
- S'informer sur la manière dont elle risque de toucher votre territoire via le site internet de votre commune ou celui de Vigicrues
- Penser à d'autres solutions d'hébergements

## Pendant la crue

Les crues du bassin de la Seine étant lentes, il se peut que **plusieurs jours se passent avant que votre zone ne soit touchée**.

Afin de **minimiser les problèmes** pouvant être rencontrés, il est conseillé de :

- Suivre et s'informer sur les consignes de sécurité
- Ne pas s'engager en zone inondée
- Réfléchir à une solution de relogement pour plusieurs jours en cas d'évacuation
- Préparer une valise contenant les objets essentiels
- Surélever ou déplacer les objets sensibles, précieux ou polluants
- Couper le gaz, l'eau et l'électricité avant de quitter le logement

# Après la crue

**Plusieurs semaines** voire **plusieurs mois** peuvent être nécessaires **pour que tout retourne à la normale**.

Une fois les crues évacuées, il est recommandé de :

- Réintégrer votre logement sur autorisation des autorités
- Constituer un dossier photos pour l'assurance
- Se protéger avant de toucher aux déchets produits par l'inondation

Plus d'informations sur https://episeine.fr/conseils-aux-habitants et https://episeine.fr/conseils-aux-entreprises